

**Journée Technique**  
**Le pâturage en vallée alluviale**  
**27 septembre 2016, Moulins (03)**

# ACTES



## CONTEXTE ET OBJECTIFS

La journée technique « pâturage en vallée alluviale » a été organisée dans le cadre de l'animation du réseau d'acteurs « zones humides » du bassin de la Loire soutenue par le Plan Loire, et plus particulièrement de la thématique « vallées alluviales » de ce réseau.

Fin 2015, un premier séminaire sur la préservation et la gestion des prairies alluviales avait eu lieu à Tours. Suite aux retours des participants, la demande avait été exprimée d'organiser une seconde rencontre, plus ciblée sur le pâturage en milieu alluvial.

En effet, les vallées de la Loire et de l'Allier possèdent un patrimoine naturel remarquable, façonné par la dynamique fluviale mais aussi par l'action du pastoralisme au cours des siècles. Face à la diminution de l'activité morphogène du fleuve ainsi qu'aux modifications des pratiques agricoles, le pâturage extensif en plaine alluviale apparaît comme l'une des clés du maintien de la richesse des milieux ligériens.

Les objectifs de la journée étaient de :

- Favoriser les échanges entre les acteurs du patrimoine naturel et les acteurs de l'agriculture ;
- Partager les savoir-faire et les connaissances à l'échelle du bassin de la Loire et au-delà ;
- Mettre en avant des projets exemplaires ;
- Renforcer le réseau des gestionnaires en milieu alluvial du bassin.

## BILAN DE LA PARTICIPATION

Cette journée technique a rassemblé quarante-neuf personnes, majoritairement gestionnaires d'espaces naturels et issus d'associations ou de collectivités territoriales.

L'origine des participants est représentative du bassin de la Loire bien que près de la moitié soit de la région d'accueil de la journée (Auvergne).

Les présentations ont permis d'évoquer, dans un premier temps, le pâturage en tant que mode de gestion adapté pour les milieux alluviaux. Puis dans un second temps, des présentations sur l'évaluation de ces pratiques ont permis d'aborder la pertinence de ces modes de gestion.

L'ensemble des présentations et des documents relatifs à ce séminaire sont accessibles sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : [www.centrederessources-loirenature.com](http://www.centrederessources-loirenature.com), dans l'onglet « Evènements ».

## RESUME DES PRESENTATIONS

### Gestion de l'embroussaillage par le pâturage (Fabienne Launay, Institut de l'élevage)

Cette présentation s'appuie sur le projet LIFE + « Mil'ouv » piloté par le Conservatoire d'espaces naturels de Languedoc-Roussillon. Ce projet a pour objectif de contribuer à améliorer l'utilisation des ressources naturelles par l'élevage en accompagnant la mise en œuvre de référentiels pastoraux et écologiques ainsi qu'en favorisant la diffusion du savoir-faire, d'informations, de conseils et de méthodes.

Les zones embroussaillées sont présentes dans une grande diversité de milieux souvent dans des secteurs pédo-climatiques difficiles, impliquant des surfaces peu ou pas mécanisables. C'est là que le pâturage peut intervenir dans la dynamique de gestion de la végétation, pour la ralentir ou la stopper.

Les broussailles peuvent être des milieux contraignants (circulation, concurrence à l'herbe) mais aussi des atouts (participation à la ration, abris, effet parasol sur l'herbe). Elles permettent une offre pastorale complémentaire toute l'année avec une ressource décalée notamment pour les fruits. L'enjeu est de trouver un équilibre lors du pâturage des broussailles afin de ne pas les faire disparaître, tout en limitant la fermeture du milieu.

Pour leur gestion, il faut tenir compte de la nature des broussailles, de la variabilité de l'appétence selon les arbustes, de leur morphologie et leur répartition dans le parc. Il en découle un classement d'arbustes selon leur appétence et la contrainte à la circulation.

Il n'y a donc pas de généralités pour la gestion, et il faut un temps de présence plus important pour permettre de pâturer l'ensemble des milieux sur une parcelle. Afin d'avoir un pâturage complet de l'herbe, il est nécessaire d'adapter le niveau de charge (des références existent en journées de pâturage brebis ou vaches/ha) et la durée de pâturage. Pour amener les animaux à finir la ressource dans le parc, il faut penser à placer la complémentation en eau et en sel dans les zones non pâturées afin de les attirer. L'apprentissage des jeunes animaux est également primordial pour un pâturage adapté des broussailles.

Le débroussaillage mécanique peut être complémentaire mais les repousses sont souvent rapides et plus importantes. Il faut donc bien s'interroger sur la cause du besoin mécanique et la capacité des animaux à entretenir ensuite.

Des fiches d'indicateurs de diagnostics et de suivis sont disponibles dans le cadre de Mil'ouv et des formations sont dispensées afin de bien maîtriser ces outils. ([www.lifemilouv.org](http://www.lifemilouv.org))

#### Temps d'échanges & Questions principales

- **Les broussailles doivent-elles être vraiment laissées ?** Oui en fonction du type de milieu et des compléments qu'elles peuvent apporter. Il faut prendre en compte sa place dans la ration. Pour le prunellier, si on débroussaille avant, on régénère et accentue l'envahissement. Mais en plaine alluviale, les sols sont riches et il faut donc le limiter mécaniquement.

### Des clés pour une conduite de pâturage qui concilie objectifs de productions et objectifs environnementaux (Cécile Pinsart, SCOPELA)

Le pâturage n'est pas forcément le mode de gestion le plus adapté dans les milieux ouverts. Souvent une caractérisation de la végétation va orienter ensuite les pratiques. En fait, il faut surtout comprendre les interactions entre la dynamique de végétation et les pratiques d'élevage. Les profils de croissances de la végétation sont très divers, cela permet de choisir l'impact du pâturage en ciblant les secteurs les plus pertinents. La capacité de mise en réserve des végétations après le pâturage et les modalités de reproduction amènent une diversité de réaction possible vis-à-vis des pratiques.

Le comportement alimentaire est beaucoup plus issu de l'acquis que de l'inné. La conduite et l'apprentissage jouent donc un rôle important.

Le point de vue de l'éleveur doit prendre en compte les périodes de reproduction, la diversité de ces parcelles et les besoins de maintenir des ressources alimentaires, d'où la nécessité d'organiser la rencontre entre les animaux et la végétation. L'articulation de la campagne de pâturage est primordiale et s'intègre dans un système global.

Cela amène à construire des objectifs précis, sans prendre de « recettes » toutes faites et ne pas avoir des objectifs environnementaux vagues ou pas en adéquation avec le pâturage.

Il faut s'assurer du réalisme des objectifs éco-pastoraux en lien avec l'ensemble des paramètres de l'exploitation, de la végétation et du troupeau. Cela pourra passer par des sous-objectifs pour permettre aux éleveurs d'évaluer les résultats et de donner des pistes d'ajustements. Enfin, le pâturage est une pratique adaptative évoluant d'année en année et qui se réinvente au fur et à mesure que le système d'élevage évolue.

A noter que le réseau Paturajuste fournit de nombreux outils et dispense des formations sur cette thématique. <http://www.paturajuste.fr/>.

### **Temps d'échanges & Questions principales**

- **Les termes UGB (Unité Gros Bovin) et pressions de pâturage sont-ils toujours d'actualité ? L'UGB est intéressant quand on mélange différents types d'animaux ovins après des bovins par exemple.**
- **L'UGB donne souvent un cadre rigide, il peut être remplacé par des journées de brebis à une époque donnée.**

### **Restauration et entretien des milieux prairiaux en bord de Loire (Odile Chancerelle, Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire)**

Ce projet a été demandé par l'agglomération de Saumur suite à un constat de déprise agricole, avec peu d'exploitants mais un très fort morcellement des parcelles dont des prairies abandonnées en bord de Loire.

Un état des lieux avec les éleveurs a été dressé et le mode de gestion pastorale est apparu et s'est mis en place. Ce type de pratique était assez innovant pour le Maine-et-Loire et a rencontré tout d'abord du scepticisme, mais petit à petit un changement de regard et d'approche des agriculteurs a eu lieu.

La démarche a été de partir de l'histoire de la parcelle et de son observation en localisant les secteurs à risque, la dynamique des ligneux et l'impact du pâturage. Ce travail s'est appuyé sur une grille de lecture spécifique.

Dans un second temps, des aides mécaniques ont été réalisées pour favoriser les accès des prairies et initier une chaîne de pâturage. La Chambre d'agriculture a également répondu à des problèmes de clôtures et d'abreuvement car en zone inondable, ces installations sont soumises à de fortes contraintes.

Sur le site de Montsoreau, plus de 36 propriétaires ont été contactés en amont. En parallèle, un travail diachronique a été réalisé afin de voir l'évolution du site dans le temps. Suite à cette étude, un fort débroussaillage mécanique (gyrobroyeur) a été effectué mais la repousse a été très forte. Les animaux ont eu alors du mal à endiguer la repousse. Il a été nécessaire de bien guider les animaux pour qu'ils puissent mieux limiter les repousses importantes.

Sur l'île de Souzay, le constat a été similaire avec une action mécanique qui a engendré des repousses très fortes. Les parcelles étaient très grandes et les animaux ne faisaient que passer entre les broussailles, sans les impacter. Afin de freiner ce phénomène, le cloisonnement des parcelles a permis un réel impact sur la végétation. L'effort de pâturage ne doit donc pas s'interrompre au risque de perdre tout le bénéfice des actions précédentes.

Pour un exploitant, l'écopâturage a un intérêt économique réel, notamment par la limitation des frais d'entretien et par la réduction d'apports alimentaires.

Un groupe local de gestion pastorale « ProPasto » a été créé afin d'avoir des échanges entre les éleveurs et de sensibiliser autour du pâturage. Des formations sont proposées, par exemple pour mieux identifier les espèces végétales des prairies.

En perspective, le travail sur les milieux prairiaux devra se maintenir notamment sur la sensibilisation des exploitants. Une réflexion devra être portée sur la valorisation des produits agricoles

Suite à ces travaux, un guide a été réalisé sur la gestion des milieux embroussaillés et est disponible en téléchargement : <http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/guide-de-gestion-des-milieux-prairiaux-embroussaillés-bords-de-loire/>

- Temps d'échanges & Questions principales
- *Il est important de mettre d'abord les animaux qui sont de vrais cartographes et faire ensuite un complément mécanique en accompagnement léger.*
- *Un label a été développé sur les basses vallées angevines « l'éleveur et l'Oiseau », entre l'élevage et la préservation du rôle des genêts.*
- *Il faut accepter qu'une partie des prairies puisse être embroussaillée lorsque l'on fait du pâturage, et en tirer des avantages.*
- *Il faudrait estimer les coûts sur le moyen et le long terme, sur les milieux remarquables, car les financeurs veulent des coûts à l'hectare ce qui n'est pas toujours le plus pertinent pour évaluer les actions. Le CEN Centre Val de Loire pourrait mettre à disposition des bilans chiffrés de ces actions.*

**Pasto'Loire, ou la gestion intégrée des milieux alluviaux de la Loire par le pâturage. Exemple de mise en œuvre depuis deux ans sur la Réserve Naturelle du Val de Loire (Stéphane HIPPOLYTE & Benoit FRITSCH, Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne)**

### Présentation Pasto'Loire

Le pâturage était présent sur la Loire moyenne au début du 20ème. Après-guerre, les bords de Loire se sont fermés en lien avec la déprise agricole et l'incision du lit. Les modes d'entretien par pâturage ou par fauche étaient restés malgré tout des pratiques reconnues. Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a donc lancé dès 1997 des opérations de gestion de ces milieux par le pâturage, en lien avec des éleveurs.

Pasto'Loire répond ainsi aux objectifs d'entretien du lit, avec un contexte économique viable et créé des dynamiques d'animation et d'attractivité sur un territoire. Le projet comprend aujourd'hui 5 000 brebis (majoritairement de race solognote) avec 15 éleveurs.

Une charte d'adhésion est en cours de mise en place, avec des fiches de cadrage. Il s'agit en effet de milieux complexes et il a fallu former les exploitants, notamment grâce à Scopela, pour permettre un meilleur mariage entre objectifs écologiques et agropastoraux.

Actuellement, les réflexions s'orientent autour d'une marque à développer type « viandes de Loire » et d'une mise en valeur des données de suivis acquises depuis 20 ans.

### Application de Pasto'Loire sur la Réserve naturelle nationale (RNN) du Val de Loire

Dans le plan de gestion de la Réserve, l'entretien des milieux ouverts peut s'effectuer mécaniquement ou par le pastoralisme. En 2014, un agriculteur issu du collectif de bergers ambulants « Past'horizon » s'est proposé pour un pâturage sur l'année, et cela dans la continuité d'expansion de Pasto'Loire.

Au travers de concertations et d'échanges, ce partenariat a tenu compte des objectifs de la RNN (continuité de la gestion, bon état de conservation, maintien d'espaces vierges et des espèces/habitats sensibles) et des

objectifs de l'éleveur (ressources alimentaires suffisantes, agnelage en plein air, zones de repli en cas de crue, soutien logistique, eau, accès, transhumance...)

L'espace pâturé représente 254 ha sur 4 entités dont 117 ha de milieux ouverts. Ce berger fait du parcage et de l'itinérance.

Quelques problèmes ont été rencontrés comme les refus de pâturage et le refus total d'une plante invasive, le solidage. En itinérance, les aléas climatiques modifient également les dates de parcours. Il faut aussi être vigilant sur le temps de présence notamment sur les parcs de nuit car un temps de présence long peut entraîner un risque d'eutrophisation des sols. En point positif, la mobilité du troupeau et de l'éleveur est un vrai avantage. L'approche éco-pastorale est un vrai atout notamment grâce au berger qui était déjà formé à ce type de pratique. L'image du pâturage auprès du grand public est vecteur d'un très fort capital sympathie permettant un vrai ancrage local et une valeur ajoutée au territoire.

### **Temps d'échanges & Questions principales**

*Financièrement, les terrains sont sur du Domaine public fluvial (DPF) et des communaux. L'éleveur paye 30 €/ha/an à l'Etat. A noter que dans le Loiret l'occupation temporaire du DPF est gratuite.*

- *L'acquisition de matériel peut être aidée dans le cadre de Natura 2000 et les surfaces sont primables. La Réserve assure le soutien logistique, notamment dans le relationnel avec les communes.*
- *Concernant la viabilité économique, sans les aides de Natura 2000, les agriculteurs ne tiendraient pas malgré la production d'une viande (agneaux) de bonne qualité.*
- *La cohabitation avec les céréaliers ou les autres éleveurs est bonne mais des tensions existent avec les chasseurs.*

### **Retour du pastoralisme en bord de Vienne, gestion d'un troupeau en régie – (Adrien Callu, CPIE Touraine Val de Loire)**

Le CPIE Touraine Val de Loire possède une régie rurale dont l'une des missions est le pastoralisme. La mission pastorale a été créée en 2009, et a été mise en place sur 2 espaces naturels sensibles du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, en convention pluriannuelle de 3 ans.

Le troupeau, 80 bêtes de race solognote, appartient au CPIE. Des missions de prestation d'écopâturage sont mises en place pour entretenir ces espaces sans logique de production et de reproduction. Cette approche est compliquée pour le berger. Le fonctionnement est très dépendant des financements et donc difficile à pérenniser. Le cheptel ne peut pas s'agrandir ce qui engendre des problèmes d'effectifs pour pâturer tous les sites.

Différentes tentatives de développement ont été initiées sans succès : Proposition de mettre des animaux au bec de Vienne avec Pasto'Loire mais le troupeau n'était pas assez grand, tentative de regroupement foncier dans les Puy du Chinonais...

La maîtrise foncière est primordiale avant de mettre en place pâturage.

Actuellement le berger souhaite identifier des secteurs à préserver et trouver de nouveaux espaces pour mettre en place un plan de pâturage avec de l'itinérance, en créant un poste de berger mutualisé comme dans les groupements pastoraux en montagne.

L'organisation de temps d'échange entre le grand public et l'interprofessionnels (naturalistes, éleveurs, institutions, collectivités) serait également une approche à développer afin de permettre l'accroissement de cette activité sur le secteur.

## Temps d'échanges & Questions principales

- *Importance d'une sécurisation du foncier pour permettre de construire un projet d'écopâturage pérenne. Actuellement, il se trouve confronté au manque de soutien de la filière élevage et de la Chambre d'agriculture.*
- *Les propriétaires ont peut-être peur de laisser leur terrain, ils veulent le valoriser financièrement. Il y a aussi la crainte du bail agricole qui est contraignant. D'autres outils de maîtrise peuvent être envisagés.*
- *Il faudrait trouver un accord entre propriétaires, collectivités et exploitants en mettant en place un projet alternatif.*

## Evaluation des milieux ouverts et pastoraux sur le Domaine Public Fluvial (DPF) et dans la plaine alluviale – (Daniel MAYERAU, Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier)

Une étude diachronique réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier en 2013 a permis de montrer une augmentation très forte (40%) des milieux fermés sur le val d'Allier. La forêt alluviale représente plus de 65% de ces milieux. Les causes principales sont principalement la régression de l'élevage et le retournement de prairies (cultures intensives).

Plusieurs enjeux en découlent : la préservation du patrimoine naturel et paysager, l'écoulement des eaux, la préservation de la mobilité du fleuve. Les facteurs de régénération de ces milieux ont été évalués et classés. Par ordre d'importance, ce sont les crues, la mobilité du lit puis le pâturage et l'action des hommes.

Dans le cadre du Contrat Territorial Val d'Allier, une action spécifique a été mise en place en lien avec la stratégie de gestion. Plusieurs objectifs ont été dressés tels que préserver les milieux ouverts et pastoraux sur le DPF et dans la plaine alluviale, favoriser le maintien ou le retour de l'élevage et s'en servir comme outil de conservation de ces milieux.

Différentes études ont été réalisées sur ce sujet : Une étude sur les services rendus par les activités pastorales, une étude de l'impact du pâturage et une étude sur la qualification de la trame herbacée à l'échelle de la plaine alluviale en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central.

Pour la connaissance de l'évolution des milieux ouverts, une analyse diachronique a été réalisée afin de localiser les prairies n'ayant jamais été converties. Un échantillon de prairies a été sélectionné afin d'évaluer leur typicité et leur valeur patrimoniale. Il a été exclu les grèves et le chenal actif ainsi que les formes fluviales associées. Ces surfaces sont passées de 4620 ha en 1946 à 1863 ha en 2013, soit une perte de 40%.

Cette étude a permis de faire une cartographie des zones prioritaires, avec différents critères (hors DPF mais attenantes au DPF, avec une continuité prairiale et isolées dans les grandes cultures).

Sur le DPF, l'étude des pratiques d'élevage extensif s'est basée sur le projet Mil'OUV avec la mise en place d'unités de gestion. Un diagnostic de terrain s'est ajouté avec des enquêtes (entretiens semi directifs) auprès des agriculteurs, pour connaître leur perception et la place du pâturage.

## Temps d'échanges & Questions principales

- *Sur l'enquête, 15 exploitants au sein du DPF, 5 exploitants pour le diagnostic terrain et les entretiens.*
- *Un partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Allier va démarrer car il est bien d'avancer ensemble notamment sur l'agronomie.*
- *Il faut avoir des objectifs bien définis avant de consulter des spécialistes agro ou environnementaux.*

## Application de la méthode TRAME à l'évaluation des états de conservation des végétations agro-pastorales en vallées alluviales. (Pierre-Marie LE HÉNAFF, Conservatoire Botanique National Massif Central)

La méthode TRAME est une analyse croisée, du paysage végétal, du compartiment écologique, de la communauté végétale et de l'espèce. Au sein d'un compartiment écologique, chaque type de végétation va être analysé. Cela permettra de montrer les différents potentiels et intérêts patrimoniaux d'une exploitation pour en faire une cartographie hiérarchisée. On peut ainsi situer les parcelles au sein de la valeur patrimoniale du territoire. Cela constitue un vrai outil de communication auprès des Chambres d'agriculture et des exploitants.

Actuellement, les listes nationales de taxons ne sont pas adaptées pour certains territoires, et il est donc proposé des listes par territoire pour avoir des indicateurs pertinents, notamment pour l'évaluation des MAEC. Les listes par territoire sont donc construites en lien avec le terrain.

Pour les vallées alluviales, ce travail est beaucoup plus compliqué à cause de la diversité végétale et d'une pédogénèse qui évolue rapidement. Il n'est pas possible de sortir une dynamique sériale surtout dans la zone de divagation active. L'alluvionnement est le facteur principal dans l'évolution de la végétation. Cette évolution permanente pose alors la question d'établir ou non un état écologique de référence sur ces milieux.

La méthode TRAME peut être pertinente dans ces trajectoires dynamiques et trophiques. En partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, des tables de références ont été constituées pour le val d'Allier. Cette méthode sera à destination des gestionnaires d'espaces naturels et diffusable auprès de la profession agricole au travers de la mise en évidence d'indicateurs floristiques fiables.

### Temps d'échanges & Questions principales

- L'objectif est de donner les clés de lecture dynamique aux agriculteurs et donner un outil territorialisé et par compartiment écologique.
- Permet de savoir où se situe l'agriculteur au niveau patrimonial et où il peut aller.

## Pasto'Loire, Pastoralisme et biodiversité : synthèse des impacts du pâturage sur la végétation, indicateurs de performance des modes d'entretien (Stéphane HIPPOLYTE, Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire)

Dans le Loiret, Pasto'Loire compte 5000 ovins, 30 caprins et 150 bovins sur 900ha du DPF. Chaque site bénéficie d'un plan de gestion. Le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire a souhaité évaluer la pertinence de ces actions. Il voulait connaître l'évolution de la végétation sur les milieux naturels de pelouses et de prairies entretenues par le pâturage et notamment juger l'évolution spatiale et temporelle des pelouses sur sable.

La mise en place de suivi de végétation s'est effectuée avec des protocoles et des outils standardisés et bien calés afin de permettre un suivi fiable sur les 8 années.

Ces suivis annuels ont été réalisés sur des secteurs pâturés et non pâturés. Un botaniste et un entomologiste ont été mobilisés.

Les résultats ont montré, pour les espèces végétales, un triplement d'espèces confirmant les éléments bibliographiques. Pour les espèces pionnières, l'existant a été maintenu.

Le choix s'est également porté sur le suivi des orthoptères, guildes d'espèces qui réagit très rapidement aux modifications et qui est assez simple à suivre. Le gain du pâturage est là aussi visible surtout au niveau quantitatif.

La différence entre parcelles fauchées et parcelles pâturées montre une diversité similaire mais avec 40% d'individus en plus. Par contre avec du pâturage intensif, la densité est similaire à celles des prairies fauchées. Cela est à prendre en compte sur les enjeux que l'on souhaite mettre dans le plan de gestion.

La gestion dans le temps et dans l'espace est compliquée selon le type de végétation et d'espèces. De plus les résultats peuvent ne pas être homogènes selon les années et selon les secteurs car la dynamique végétale est longue.

### **Temps d'échanges & Questions principales**

- *Il est important dans l'analyse de bien définir le type de pâturage (intensif/extensif), pour bien mettre en lien avec les résultats, notamment sur les temps d'entrée, de sortie et le nombre de brebis/jour.*
- *Il faudrait un berger et un troupeau par site pour bien s'adapter aux variations de la végétation et avoir une certaine souplesse mais cela n'est pas possible.*
- *Il faut donner des objectifs bien précis pour les bergers comme par exemple pour les orthoptères définir une hauteur d'herbes.*

### **Les mesures agro-environnementales « Pâturage » et les suivis de l'état de conservation (Marie Leblanc, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne)**

Natura 2000 a pour objectifs le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des espèces et des habitats de la directive Habitats Faune Flore. Différentes voies contractuelles sont possibles, notamment les mesures agro-environnementales (MAE), qui ont pour objectifs de préserver des milieux à usage agricole et présentant des enjeux de conservation.

Sur les sites concernés, les enjeux de conservation sont les pelouses ligériennes pionnières et post-pionnières ainsi que les prairies bocagères en tant qu'habitats d'espèces.

3 types de MAE sont proposés : prairies avec entretien par pâturage ou mixte pâturage/fauche, pelouses (entretien ou ouverture) et conversion de culture. Elles sont construites à partir d'engagements unitaires, dont la gestion pastorale (plan de gestion pastorale), l'absence de pâturage en période hivernale et la mise en défens temporaire de milieux remarquables.

Il y a une forte demande des exploitants sur ce secteur, 960 ha engagés (dont 37% de MAE et Pelouses) entre 2011 et 2013 avec 23 exploitants impliqués.

Pour l'évaluation de l'état de conservation, le protocole EEC (Evaluation Etat de Conservation) a été testé en 2014 sur les pelouses des sites Natura 2000 de la Réserve naturelle nationale du Val de Loire et adapté afin de mieux correspondre à la spécificité de ces milieux. Une méthode réalisée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne a ensuite été appliquée pour le bilan des MAE (2011-2013).

Elle consiste en la mise en place de transects pour être représentatif des différents habitats. Il est important de bien définir l'entité et le placement des transects et la prise en compte d'un groupe d'espèces caractéristiques. La prise en compte de la mobilité de Loire n'est encore pas effective.

Cette méthode est reproductible sur 5 ans (marquage GPS) avec différents indicateurs et des modalités pour appliquer des valeurs à chaque indicateur. Une note finale de 100 est alors donnée, à laquelle se soustraient les pénalités calculées. L'état de référence est basé sur une note de 70 à 80. Une approche assez fine des mesures mises en place est possible. Les résultats seront ensuite avec le prochain état de conservation. Ce protocole est facile à mettre en œuvre car il nécessite peu de compétences botaniques mais il est par contre moins fin qu'un suivi phytosociologique.

## Bilan de la journée

Un grand merci à l'ensemble des participants, pour leurs contributions et les échanges qui ont été fructueux. Le pâturage et la gestion des milieux embroussaillés n'est pas une science exacte. Il faut être attentif à l'exploitation et aux milieux qui la compose afin d'adapter le pâturage. Ce mode de gestion amène une vraie plus-value à des projets territoriaux avec l'implication des agriculteurs et leur mise en lien. Son évaluation est assez compliquée notamment sur les milieux dynamiques des plaines alluviales.

